

Visio groupe de travail Mars 2024

Les Championnats Régionaux 2 Séniors MASCULINS et FEMININS



Invités : Betty Bettiol ; Marie Parageaud; Gérard Berger ; Eric Bettiol ; Thierry Bilichtin ; Jacques Domont ; Geoffroy Gabel ; Laurent Hantz ; René Kirsch, Alain Klein ; Michel Kozik ; Pierre Krick ; Laurent Kulinicz ; Patrick Pihet ; Luc Valette.



COMMISSIONS
SPORTIVES
REGIONALES
SENIORS 5 x 5



Les accessions départementales au championnat régional R2M

Le présent PPX est la synthèse établie à l'issue des différentes visios du groupe de travail et les avis du Bureau et du Codir régional.

Des différentes propositions présentées par la Commission Sportive Régionale Senior le groupe de travail et les Instances régionales ont retenu la proposition d'augmenter le nombre d'équipe qui accéderont des championnats départementaux Pré Région Masculin au championnat régional R2SEM. Modification qui pourra, après validation par le Codir Régional, être mise en application dès la saison prochaine 24-25.

La proposition d'une restructuration des championnats régionaux seniors masculins bien, que jugée très intéressante, est à revoir dans les saisons à venir.

La R2SEM : Les critères pour l'accession départementale

Opportunité pour les équipes

Accéder à la région offre une opportunité de compétition d'un niveau supérieur et de progression sportive.

Nombre d'équipes masculines

Le nombre d'équipes masculines d'un CD (toute compétition) pourrait aussi être un critère dans le processus d'accession.

L'accession au championnat régional contribue à la promotion du basket dans le département

Promotion du sport

Les critères visent à assurer une répartition équitable des accessions au championnat régional entre les différents CD.

Équité entre départements

Nombre de licenciés masculins

Le nombre de licenciés masculins dans un département peut constituer un critère pour l'accession au championnat régional.

Renforcement de la compétitivité

Un accès élargi au championnat régional renforce la compétitivité sportive au niveau régional et favorise l'émulation

La R2SEM : Les accessions départementales

Un minimum d'accession par Comité Départemental

Chaque Comité Départemental doit bénéficier d'au moins une accession au championnat régional afin de favoriser la représentation élargie des départements.

Demande supplémentaire du CD 67

Le CD 67 souhaitant des accessions supplémentaires, le processus de sélection est basé sur le nombre de licenciés masculins dans le département.

Proposition de la Commission Sportive Sénior

La proposition vise à établir une méthode de sélection équitable, favorisant à la fois l'équité entre départements et l'encouragement des initiatives locales.

De 9 accédants -aujourd'hui- la sportive senior propose que -demain- 12 équipes départementales accèdent à la R2SEM.

L'Alsace, avec 48% des licenciés masculins du Grand Est bénéficiera de ces trois accessions supplémentaires .



La R2SEM : Les accessions aujourd'hui et demain

CHAMPAGNE

Aujourd'hui

08

1^{ACCESION}
= 11%

51

1^{ACCESION}
= 11%

10
52

1^{ACCESION}
= 11%

Une accession pour 1 676 licenciés

Demain

08

1^{ACCESION}
= 8,3%

51

1^{ACCESION}
= 8,3%

10
52

1^{ACCESION}
= 8,3%

Une accession pour 1 676 licenciés

27 216
LICENCIÉS
MASCULINS
5 030
LICENCIÉS M
=18%

9
ACCESIONS
AUJOURD'HUI
3
ACCESIONS
=33%

12
ACCESIONS
DEMAIN
3
ACCESIONS
=25%

LORRAINE

Aujourd'hui

54

1^{ACCESION}
= 11%

55

1^{ACCESION}
= 11%

57

1^{ACCESION}
= 11%

88

Une accession pour 2 334 licenciés

Demain

54

1^{ACCESION}
= 8,3%

55

1^{ACCESION}
= 8,3%

57

1^{ACCESION}
= 8,3%

88

Une accession pour 2 334 licenciés

27 216
LICENCIÉS
MASCULINS
9 337
LICENCIÉS M
=34%

9
ACCESIONS
AUJOURD'HUI
4
ACCESIONS
=44%

12
ACCESIONS
DEMAIN
4
ACCESIONS
=33%

ALSACE

Aujourd'hui

67

1^{ACCESION}
= 11%

68

1^{ACCESION}
= 11%

Une accession pour 6 425 licenciés

Demain

67

3^{ACCESIONS}
= 25%

68

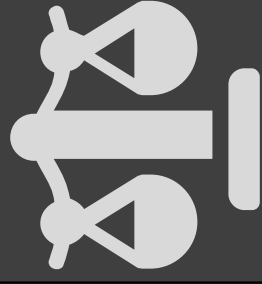
2^{ACCESION}
= 17%

Une accession pour 2 570 licenciés

27 216
LICENCIÉS
MASCULINS
12 849
LICENCIÉS M
=47%

9
ACCESIONS
AUJOURD'HUI
2
ACCESIONS
=22%

12
ACCESIONS
DEMAIN
5
ACCESIONS
=42%



La R2SEM : Les aménagements réglementaires

1

12 équipes départementales accéderont au championnat régional R2M.

Les départements 08, 1052, 51, 54, 55, 57 et 88 bénéficieront chacun d'une accession directe, soit 7 accessions.

2

Les cinq accessions restantes seront réparties comme suit :

- 1) Trois accessions directes pour le CD-67 ;
- 2) Deux accessions directes pour le CD-68.

3

Du fait de la modification des accessions il ne sera plus tenu compte de l'appartenance des équipes à tel ou tel secteur. Les poules seront composées via le module OPTIMOUV. La composition des poules ne pourra donner lieu à contestation.

4

Le principe de base (sans descente de NM3) sera la descente du championnat régional R2SEM vers les championnats départementaux (PRM) de NEUF (9) équipes. Les équipes classées aux places 10, 11 et 12 de chaque poule seront reléguées en championnat départemental.

Le championnat régional 2 féminin



Au cours du dernier Codir régional des membres sont intervenus concernant le championnat Régional Féminin R2SEF :

- ❖ Des rencontres avec des écarts de plus de 90 points ;
- ❖ Des équipes dépassants difficilement les 20 points et même n'en marquant que 5 au cours d'une rencontre ;
- ❖ Des équipes qui *-encaissent-* plus de 100 points et même 124 au cours d'une rencontre ;
- ❖ Des forfaits simples ou généraux en seconde phase qui pénalisent lourdement les équipes adverses de la poule.
- ❖ Etc.

À la suite de cette intervention le Président de la LRGEB demande à la Sportive senior ainsi qu'au groupe de travail d'ouvrir une réflexion sur le championnat régional R2SEF et de proposer éventuellement une ou des solutions.

La R2SEF : La composition des poules phase 1

La régionale 2 féminine est composée de 35 équipes : 4 Champenoises + 16 Lorraines + 15 Alsaciennes.

Pour la 1^{ère} phase répartition des équipes en 6 poules : 5 de 6 équipes et 1 de 5 équipes.

Les équipes qualifiées, ne permettant pas de mettre en place six poules sectorisées celles-ci ont été composées géographiquement, via le module Optimouv.

Poule A

Groupe Ouest CaLor
4 équipes Champenoises
+ 2 équipes Lorraines

St Brice, Ancerville, Ste Savine,
Villenauxe, Bar le Duc, Witry les Reims.

Poule B

Groupe Ouest Lorraine
6 équipes Lorraines

Silvange, Boulange, District Rodemack,
Dukes de Fameck, Charny sur Meuse,
Longwy Réhon.

Poule C

Groupe Ouest Lorraine

6 équipes Lorraines
PTT Nancy, Ste Marie aux Chênes, CTC
Metz Montigny, Chavelot, ES Thaon,
Sluc Nancy.

Poule D

Groupe Est AlsaLor
4 équipes Alsaciennes
+ 2 équipes Lorraines

Schirrhein, BCN Alsace, Phalsbourg,
Schweighouse, Sarrebourg, PTT Metz.

Poule E

Groupe Est Alsace

5 équipes Alsaciennes
Holtzheim Vogesia, Val de Villé,
Schaeffersheim, Strasbourg Libellules,
CTC ASA Weyersheim.

Poule F

Groupe Est Alsace

6 équipes Alsaciennes
CTC BNS Spechbach, CTC La Hardt
Rumersheim, Horbourg-Wihr, Wittenheim,
Panthères Mulhouse, Eguisheim.

La R2SEF : La 1ère phase en chiffre

170 rencontres ont été jouées lors de la première phase du championnat.

Deux équipes terminent invaincues : Saint Brice (poule A) et Holtzheim (poule E). **Trois équipes terminent sans victoire :** ASPTT Metz (poule D), Eguisheim (poule F) et Longwy Réhon (poule B).

Le meilleur panier average : Saint Brice (poule A) 794/393 +401 pts. **Le plus mauvais :** ASPTT Metz (poule D) 237/925 -688 pts.

Les plus gros écarts : BCNA / ASPTT Metz (D) 99 pts, Schweighouse / Sarrebourg (D) 96 pts et Boulange / Longwy (A) 95 pts.

Le plus de points marqués au cours d'une rencontre : Boulange (B) 124 pts, BCNA (D) 120 pts et Schweighouse 116 pts.

Le moins de points marqués : Longwy (B) 5 pts, Sarrebourg (D) 16 pts et 20 pts, ASPTT METZ (D) 20 pts.

La meilleure moyenne de points marqués : Holtzheim (poule E) avec 82,75 pts ; La moins bonne, ASPTT Metz (poule D) avec 23,70 pts.



Les écarts lors des rencontres



ÉCART DE
+90 PTS

3
RENCONTRES

ÉCART DE
+80 PTS+

5
RENCONTRES

ÉCART DE
+70 PTS

3
RENCONTRES

ÉCART DE
+60 PTS

3
RENCONTRES

ÉCART DE
+50 PTS

7
RENCONTRES

ÉCART DE
+40 PTS

9
RENCONTRES

ÉCART DE
+30 PTS

10
RENCONTRES

ÉCART DE
+20 PTS

31
RENCONTRES

ÉCART DE
+10 PTS

38
RENCONTRES

ÉCART DE
-10 PTS

60
RENCONTRES

La R2SEF : Classements, victoires, défaites, écarts

	+90		+80		+70		+60		+50		+40		+30		+20		+10		0 à 9			
	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D
AS ST BRICE COURCELLES									4	1	2	2	2	1								
MJC ANCERVILLE									1	1		2	1		4	1						
SAINTE SAVINE BASKET - 1										1	1	1		2	4	1						
UNION VILLENAUXE									1	1		1	1	1	2	2						
CSLB BAR LE DUC									2			4	1	1	1	2						
E- L-WITRY LES REIMS										1	1	1	1	1	1	5						

	+90		+80		+70		+60		+50		+40		+30		+20		+10		0 à 9			
	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D
US SILVANGE BASKET			1	1									1	1	2	3	1					
US BOULANGE FONTOY BB	1												1			3	5					
DISTRICT BASKET CLUB													1	1		1	2	1	4			
DUKES DE FAMECK													1	1		3	2	3				
CHARNY SUR MEUSE													1	1	1	2	2	3				
LONGWY REHON	1	1	1	1					1	1	3	2	1									

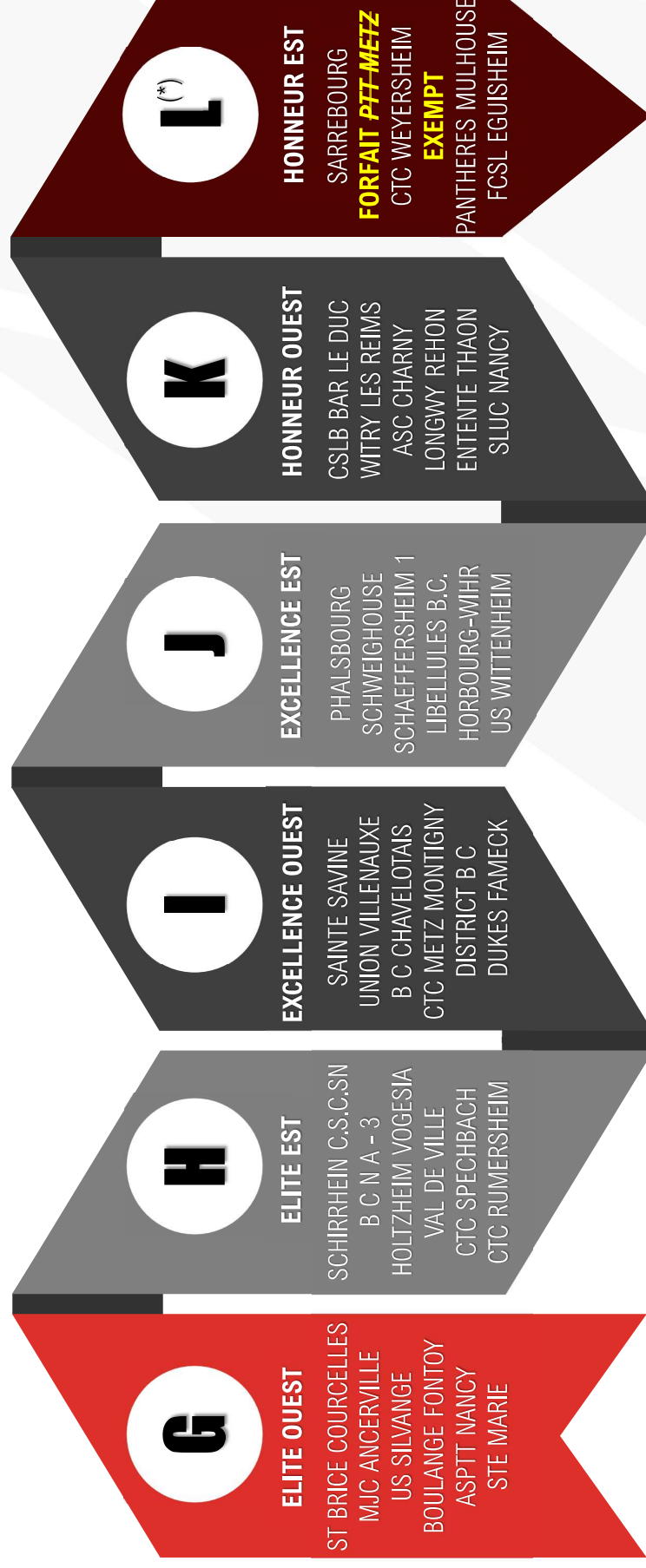
	+90		+80		+70		+60		+50		+40		+30		+20		+10		0 à 9			
	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D
ASPTT NANCY TOMBLAINE											2	2	2	2	1	3						
ASP STE MARIE AUX CHENES											1		1	1	4	2						
CTC METZ MONTIGNY											1	1	1	1	3	2						
BASKET CLUB CHAVELOTAIS											1	2	1	3	2							
E.S. THAON BASKET BALL											1	1	2	1	3	2						
SLUC NANCY BASKET											1	1	2	1	4							
											1	2	2	3	4							

	+90		+80		+70		+60		+50		+40		+30		+20		+10		0 à 9			
	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D
SCHIRRHAIN C.S.C.SN - 1			1	1	1	1	1	1	1	1					2	2	1	1				
BASKET CLUB NORD ALSACE	1				1	1									1	3	1	1				
PHALSBOURG B.C. - 1			1						1	1	1	1	1	1	1	2	1	1				
SCHWEIGHOUSE/OHLINGEN	1						1	1	1	1			1	1	2	2	1	1				
NBC SARREBOURG	1				1	1	2	2	1	1			1	1	2	2						
ASPTT METZ - BASKET	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1					2							

	+90		+80		+70		+60		+50		+40		+30		+20		+10		0 à 9			
	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D
HOLTZHEIM VOGESIA													1	1	1	1	6					
VAL DE VILLE B.C.																	2	3	3			
SCHAEFFERSHEIM A.S.L.C.															2	1	2	1	2			
STRASBOURG LIBELLULES															1	3	1	1	2			
CTC ASA WEYERSHEIM													1		1	3	1	2				
Exempt																						

	+90		+80		+70		+60		+50		+40		+30		+20		+10		0 à 9			
	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D	V	D
CTC BNS - AS SPECHBACH											1	1	1	1	1	1	3	3				
CTC HARDT RUMERSHEIM											1				1	3	1	4				
AS HORBOURG-WIHR - 2											1	1	2	2	3	1	2	3	1			
US WITTENHEIM											1				3	3						
PANTHERES MULHOUSE											1	1	3	1	1	3	1	2				
FCSL EGISHEIM											1		6	3								

La R2SEF : Composition des poules phase 2



Au cours de cette seconde phase seules les rencontres opposant des équipes issues de poules différentes seront jouées. Les résultats des rencontres déjà jouées, opposant des équipes issues d'une même poule, seront pris en compte. Chaque équipe devra, théoriquement, disputer 8 rencontres.

(*) Suite au forfait général de l'ASPTT METZ après la phase une et avant la phase deux la poule « L » ne sera composée que de 4 équipes.

La R2SEF : Restructuration, réajustement

La saison dernière (1^{ère} saison de la réforme) le championnat R2F était composé de 34 équipes (35 aujourd'hui). Il avait enregistré 2 forfaits simples et un forfait général (aujourd'hui à mi-parcours 1 général et 3 simples).

Au cours de la saison 22-23 :

- ❖ Seulement trois rencontres avaient dépassé les 100 points ; aujourd'hui à mi-parcours 6 rencontres ;
- ❖ Les plus gros écarts enregistrés : 1 x 70 points, 3 x 60 points et 8 x 50 points ; aujourd'hui à mi-parcours 21 rencontres pour une plage allant de +90 à +50 points.

Le but premier de cette formule de championnat en 3 étapes était d'éviter des déplacements hors secteur et hors zone géographique dans ses 2 premières étapes et niveler le niveau des poules. Malheureusement la réalité est bien autre.

Les exempts et les forfaits généraux ont eus de fâcheuses conséquences sur le déroulement de la seconde phase de la compétition ainsi que sur le play down de fin de saison.

Les exempts ont obligé la mise en place de poule mixe, CaLor et AlsaLor dans sa 1^{ère} phase.

Les exempts ont aussi pénalisé, en seconde phase, les équipes issues de la même poule qui du fait de la reprise des résultats de la 1^{ère} phase ne pouvaient comptabiliser qu'un maximum de 2 points au départ de celle-ci alors que les autres équipes pouvaient en comptabiliser 4.

Exempts
Forfaits simples
Forfait générale

La R2SEF : Restructuration, réajustement

En seconde phase ou seules les rencontres opposant des équipes issues de poules différentes sont à jouer chaque équipe doit disputer 8 rencontres :

- ❖ Avec 1 exempt ce total passe à 6 rencontres ;
- ❖ Avec 2 exempts ce total passe à 4 rencontres avec une toutes les 3 semaines environ s'il n'y a pas de vacances scolaires.

Comme pour l'exempt le forfait général est tout aussi pénalisant en seconde phase pour les équipes issues de la même poule. Ces équipes ne peuvent entamer cette phase qu'avec un capital maximum de 2 points au classement alors que les autres peuvent en cumuler 4.

Les exempts et les forfaits généraux sont aussi néfastes et faussent le déroulement du play down de fin de saison avec l'annulation du final four par exemple

Que faire
Quelle solution
? ? ?

La CSR-S propose de revenir à un championnat traditionnel, en 1 phase, en A-R, et pour lequel le forfait (simple ou général) et/ou l'exempt n'aura qu'une emprise minimale et qui aurait certainement évité le forfait général enregistré pour la seconde phase.

La R2SEF : Le championnat demain

Composition du championnat : 34 équipes.

Les équipes seront réunies en trois poules géographiques « Optimouv ». Ces équipes disputeront un championnat en rencontre A-R. A l'issue de la phase régulière une finale à trois, sous forme d'un mini championnat, sera organisé entre les équipes classées 1^{ère} de leur poule respective pour désigner l'équipe championne régionale.

Trois équipes, celles classées 1^{ère} de leur poule respective, accéderont au championnat PNF.

Cinq équipes seront reléguées en département. Les équipes classées 12^{ème} de chaque poule plus celles classées 32 et 33^{ème} du ranking. Huit équipes départementales accéderont au championnat régional R2SEF. Voir le détail des accessions en slide 17.

AS SAINT BRICE COURCELLES
E-L-WITRY LES REIMS BASKET
MJC ANCERVILLE
CSLB BAR LE DUC
ASC CHARNY SUR MEUSE
US BOULANGE FONTOY BB
DISTRICT BASKET CLUB
ASP STE MARIE AUX CHENES - 2
SAINT SAVINE BASKET - 1
UNION SPORTIVE VILLENAUXE
BASKET CLUB LONGWY REHON
EXEMPT

NBC SARREBOURG
ASPTT NANCY TOMBLAINE
SLUC NANCY BASKET
DUKES DE FAMECK
US SILVANGE BASKET
EXEMPT
BASKET CLUB NORD ALSACE
PHALSBURG B.C. - 1
SCHWEIGHOUSE/OHLUNGEN
ENTENTE SPORTIVE THAON
BASKET CLUB CHAVELOTAIS
CTC METZ MONTIGNY

VAL DE VILLE B.C.
HOLTZHEIM VOGESIA
SCHIRrhein C.S.C.SN - 1
STRASBOURG LIBELLULES
IE - CTC A S A WEYERSHEIM BB
SCHAEFFERSHEIM A.S.L.C. - 1
FCSL EGUISHEIM
US WITTENHEIM
CTC NORD SUNDGAU - SPECHBACH
CTC DE LA HARDT - RUMERSHEIM
PANTHERES MULHOUSE
AS HORBOURG-WIHR

POULE "A" CALOR

POULE "B" ALSALOR

POULE "C" ALSACE

Base : Les 34 équipes qualifiées pour le championnat R2SEF 2023-2024.

La R2SEF : Les accessions départementales

15 111
LICENCIÉES

Les licenciées seniors féminines au 11 mars : **5 135**

Champagne : 715 / 14%

08 = 143	51 = 428	1052 = 144	54 = 512	55 = 125	57 = 436	88 = 233	Alsace 3 114 / 61%
							67 = 2 293
							68 = 821

Lorraine : 1 306 / 25%

Les accessions départementales aujourd'hui

Champagne : 2 = 29% (*)

7
ACCESSIONS

Lorraine : 3 = 43%

08/51 = 1	1052 = 1	54 = 1	57 = 1	88 = 1	67 = 1	Alsace 2 = 29%
						68 = 1

(*) PAS DE CHAMPIONNAT PRF DANS LE 1052 / UN CHAMPIONNAT COMMUN AUX 3 CD GÉRÉ PAR CD 51

Les accessions départementales :

Comme pour la R2M la Commission Sportive propose de modifier les accessions départementales en prenant en compte le nombre de licenciées féminines dans chaque Comité Départemental. De plus le CD 1052 bénéficie d'1 accession alors qu'il n'a qu'1 équipe SF (PRF CD51) et n'a pas de championnat PRF n'a pas à bénéficier d'une accession directe.

ET
DEMAIN

Les accessions départementales demain

Champagne : 1 = 12,5 %

8
ACCESSIONS

Lorraine : 3 = 37,5 %

PRF 08 / 51 / 1052 = 1	PRF 54 / 55 = 1	PRF 57 = 1	PRF 88 = 1	Alsace 4 = 50 %
				67 = 2
				+1 barrage pour 1 accession

L'agenda des championnats seniors 2024-20

	Vacances de la Toussaint					Vacances de Noël					Vacances d'Hivers					Vacances de Printemps					Ascens.			Pentec.																								
	31-01 sept.	07-08 sept.	14-15 sept.	21-22 sept.	28-29 sept.	05-06 oct.	12-13 oct.	19-20 oct.	26-27 oct.	02-03 nov.	09-10 nov.	16-17 nov.	23-24 nov.	30-01 déc.	07-08 déc.	14-15 déc.	21-22 déc.	28-29 déc.	04/05 janv.	11-12 janv.	18-19 janv.	25-26 janv.	01-02 fév.	08-09 fév.	15-16 fév.	22-23 fév.	01-02 mars	08-09 mars	15-16 mars	22-23 mars	29-30 mars	05-06 avril	12-13 avril	19-20 avril	26-27 avril	03-04 mai	10-11 mai	17-18 mai	24-25 mai	31-01 juin	07-08 juin	14-15 juin	21-22 juin	28-29 juin				
PNM	TOF CPE	TOF	A1	A2	A3	A4	A5	TOF CPE	A6	A7	TOF MAJ	A8	A9	A10	TOF CPE	REPORT / MAJ	A11	R1	R2	R3	CPE	REPORT / MAJ	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	TOF	CPE	TOF	R12	R13	R14	R15	R16	R17	R18	R19	R20	R21	R22	R23	R24		
R2M	CPE	CPE	A1	A2	A3	A4	A5	CPE	A6	A7	REPORT / MAJ	A8	A9	A10	TOF	REPORT / MAJ	A11	R1	R2	R3	CPE	REPORT / MAJ	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	BARAGE PRMOD	CPE	BARAGE PRMOD	R12	R13	R14	R15	R16	R17	R18	R19	R20	R21	R22	R23	R24		
PNF	TOF	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	TOF	Ph1	Ph1	REPORT / MAJ	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	REPORT / MAJ	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	CPE	REPORT / MAJ	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1	Ph1
R2F	CPE	CPE	A1	A2	A3	A4	A5	CPE	A6	A7	REPORT / MAJ	A8	A9	A10	TOF	REPORT / MAJ	A11	R1	R2	R3	CPE	REPORT / MAJ	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	BARAGE PRMOD	CPE	BARAGE PRMOD	R12	R13	R14	R15	R16	R17	R18	R19	R20	R21	R22	R23	R24		

L'agenda n'est donné cas titre d'information et ne peut engager la LRGEB pour la prochaine saison. Il devra être adapté et ajusté aux compétitions nationales tant pour les championnats que pour les tours qualificatifs au Trophée Coupe de France. Pour le championnat U20M comme pour toutes les saisons il sera adapté au nombre d'équipes qui se seront engagées.0

**Une question...
Un supplément d'information...**



COMMISSIONS
SPORTIVES RÉGIONALES
SENIORS 5 X 5
cs.seniors@lrgeb.fr

Les licences

Au 11 mars

Comités	CD 08	CD 51	CD 1052	CD 54	CD 55	CD 57	CD 88	CD 67	CD 68	Total
---------	-------	-------	---------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

F Seniors	143	428	144	512	125	436	233	2 293	821	5 135
F U9/U20	345	697	318	932	222	1 021	361	3 176	1 393	8 465
Secteur SF	715	14%		1 306	25%			3 114	61%	13 600
Secteur JF	1 360	16%		2 536	30%			4 569	54%	
Cumul	2 075	15%		3 842	28%			7 683	56%	

M Seniors	377	888	322	1 402	235	1 155	551	3 677	1 669	10 276
M U9/U20	658	1 805	980	2 527	442	2 104	921	4 983	2 520	16 940
Secteur SM	1 587	15%		3 343	33%			5 346	52%	27 216
Secteur JM	3 443	20%		5 994	35%			7 503	44%	
Cumul	5 030	18%		9 337	34%			12 849	47%	